

MINISTÈRE PUBLIC

Communiqué de presse

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Interpellations dans le cadre de l'enquête menée à la suite de l'attaque à main armée survenue au Locle, le 13 février 2025, au préjudice de l'entreprise Werthanor

Interpellations dans le cadre de l'enquête menée à la suite de l'attaque à main armée survenue au Locle, le 13 février 2025, au préjudice de l'entreprise Werthanor

Pour rappel, le 13 février 2025, vers 07h20, quatre individus avaient pénétré par effraction dans l'entreprise Werthanor, située au Locle. Sous la menace d'armes longues, ils avaient contraint les employés à leur remettre des métaux précieux avant de prendre la fuite à bord d'une voiture. Au cours de l'attaque, un employé avait été violemment frappé et blessé, sans que ses jours ne soient mis en danger. Le butin, composé de métaux précieux, avait été estimé à environ CHF 613'000.-.

À la suite de ces faits, une importante enquête a été menée par une équipe d'enquêteurs suisses et français sous la direction commune du Ministère public neuchâtelois et de la Juridiction Interrégionale Spécialisée (JIRS) de Nancy qui avait été saisie du côté français.

Ces investigations ont permis l'interpellation le 4 novembre 2025 d'une dizaine de personnes, dont quatre sont suspectées d'avoir pris part à l'attaque commise au préjudice de Werthanor et de ses employés. Certaines d'entre elles, déjà incarcérées pour d'autres faits, ont été extraites de leur cellule pour être entendues.

Les principaux suspects ayant pris part à l'attaque sont tous de nationalité française et originaires de la région parisienne, du Nord ou de Besançon. Ils sont placés dans différents établissements pénitentiaires français.

À ce jour, le butin n'a pas été retrouvé. D'autres informations seront communiquées s'il y a lieu.

Contact :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00

Neuchâtel, le 07 novembre 2025